



« Un sourire est une clef secrète qui ouvre bien des cœurs », Baden Powell.



L'édito du maire

L'automne a semblé s'étirer avec ses couleurs, avant de céder le pas à l'hiver. Les vendanges se sont terminées avec une récolte plus faible que l'année dernière en raison de la sécheresse, mais de très bonne qualité comme le suggèrent les médailles déjà obtenues pour le vin nouveau et qui présagent de vins d'une grande qualité, voire un millésime.

Concernant le village, les travaux réalisés **chemin du Pech** et de la **Charitax** sont achevés et le nouvel éclairage public est remarquable.

Les **travaux du Répudre** touchent eux aussi à leur fin : nous avons pu observer leur efficacité lors des orages d'octobre. Leur ampleur a permis à chacun de contempler, depuis le pont, le ballet des engins et de s'enquérir de l'histoire du Répudre auprès des anciens. Bref, de s'emparer de ce sujet important qu'est la prévention des inondations.

Comme annoncé, dès ces travaux finis, nous lancerons **l'étude d'un parking** le long du terrain jouxtant les maisons en aval du pont Neuf. En attendant, nous vous dévoilons déjà quelques idées de travaux pour 2017.

Je vous souhaite, au nom du conseil et des agents communaux, une bonne et heureuse année 2017, pour vous et tous vos proches !

Gérard Schivardi

Voeux du conseil municipal

Les élus municipaux vous invitent à la cérémonie des voeux du conseil municipal, **le vendredi 13 janvier** à 18h30 à la salle des fêtes. Projets 2017, échanges, verre de l'amitié et buffet dînatoire : la municipalité souhaitera à cette occasion, la bienvenue aux nouveaux habitants.

Ordures ménagères : points d'apports supprimés

Fin décembre, Le Grand Narbonne a informé la commune de l'impossibilité **à compter du 10 janvier**, d'assurer le ramassage des ordures en cœur de village : les nouveaux camions étant trop larges pour passer dans certaines rues.

Sont supprimés les points suivants :

- **rue des Caves et rue des Forges** : les habitants pourront utiliser les points de l'épicerie ou du chemin de Carcassonne ;
- **route d'Aigne et place des écoles** : les habitants pourront utiliser le point créé au parking de l'église, ou celui de la salle des fêtes. Les élus étudient la possibilité de modifier le muret du virage près de l'école pour élargir le passage, sans réduire la protection en cas de crues.

Colis gourmand

Le **20 décembre**, les agents communaux ont distribué 77 colis de Noël dans les foyers accueillant un habitant de 65 ans et plus. Ce présent a été préparé par Adeline de l'épicerie et illustré d'une carte créée par le Photo Club Mailhacois.

Le trésor de Cersius

Le **23 décembre** a eu lieu le tirage au sort du gagnant de la « Chasse au trésor Cersius » qui se déroule sur Mailhac et 5 autres communes. Le village a contribué au panier garni XXL en offrant pour 167 € de produits mailhacois (vins, huile d'olive, amandes, huiles essentielles).

L'aire de jeux fermée la nuit

Malgré la médiation auprès des jeunes, les dégradations ont perduré cet automne sur l'aire de jeux des petits et des ados. Dans la nuit du 1^{er} novembre, le tourniquet a de nouveau été détérioré, ainsi que le portillon donnant sur le Répudre et une grille de protection de l'aire dédiée aux plus petits. Ces faits s'ajoutent à la présence de scooters, motos, bouteilles en verre, mégots, etc., sans oublier la gêne nocturne pour les riverains. Pour préserver ce lieu dédié à la jeunesse et aux familles, le parc est dorénavant fermé **de 17h20 à 8h**. Merci de votre compréhension.

Retour en images



9 octobre : le Pétanque Club Mailhacois (POM) remporte le titre de « vice champion de l'Aude en équipe de clubs séniors D3 » à Espérasa. Une première pour le POM !

14-16 octobre : 140 visiteurs ont découvert l'exposition du Photo Club Mailhacois sur l'eau et les scènes de rue. L'une des photos préférées du public -« Clown dans la rue » d'Eric Ourliac- illustre la carte de vœux 2017 de la municipalité.



30 octobre: animations et soleil ont réuni les habitants pour « Faîtes de la Courge » organisé par Les amis des Livres et Camins. 2 temps forts : la dégustation des plats mitonnés par les habitants et la surprise des enfants face aux « arbres à pinatas » créés au parc !

11 novembre : vins locaux, convivialité, musique et magie ont été savamment dosés par le Comité des fêtes pour réussir cette nouvelle édition de la Fête du vin. 80 assiettes de tapas vendues, 115 bouteilles partagées et 180 participants !



15 novembre : grâce aux bénévoles de « Faîtes de la Courge », Les Amis des Livres ont invité l'association Grains d'Art qui a initié les élèves de GS et CP à l'art du quilting. Une action soutenue par la BDA !

Prévention des inondations : dernière ligne droite

Les travaux de prévention des inondations menés par le SIAH du Minervois devraient s'achever en janvier.

Le décaissement

Les travaux ont permis le recul et l'abaissement conséquent de la rive droite en aval du Pont-Neuf. Objectif : élargir le lit du Répudre pour y aménager un champ d'expansion des crues qui devra permettre à l'eau de s'étaler et de réguler sa vitesse d'écoulement. Au plus fort du décaissement, on dénombrait, chaque jour, jusqu'à 90 camions-bennes de terre évacuée.



La stabilisation des rives

Pour stabiliser les berges décaissées, des éléments modulaires en béton ont été implantés. Certains arborent un graphisme « muret » évoquant les remparts voisins, pour une intégration plus harmonieuse dans cette partie historique du village. Un enrochement a été réalisé sur un deuxième niveau bas, tout au long de la rive.

La création d'un parking

L'ancien poste de



relèvement des eaux usées a été démolí, permettant la stabilisation des berges sur la partie la plus avale de la rivière. Sur cet espace, la mairie étudie les possibilités de créer un parking de 20 places ou plus. Une piste a été ouverte en août, près de la cave coopérative pour éviter la circulation d'engins dans le village. Les intempéries d'octobre ont parfois rendu le terrain impraticable, nécessitant de passer en agglomération.

L'évacuation des déblais et l'ensemencement

En janvier, le chantier s'achèvera avec l'évacuation des déchets près de la coopérative, puis l'ensemencement et la plantation d'arbres sur la partie avale et les digues.



Vers la création d'un parking

Nouveau syndicat

Suite à la fusion de plusieurs syndicats, dont le SIAH auquel appartient Mailhac, la commune a basculé ce 1^{er} janvier dans le Syndicat Mixte Aude Centre, basé à Conques.

Le PCS en révision

Le 12 décembre, le conseil municipal a lancé la révision du Plan communal de sauvegarde (PCS), avec le soutien du SMMAR. Ce document définit notamment les procédures de secours et le rôle de chaque élu et agent en cas de crue. Il doit être actualisé tous les 5 ans.

Des élus sensibilisés

L'adjoint à la sécurité Serge Debled a participé à une réunion organisée par la Préfecture de l'Aude. À l'ordre du jour : le phénomène des pluies cévenoles, l'entretien des berges et des ouvrages, la création d'un registre des personnes vulnérables, etc.

Octobre 2016. Photo : F. Jourdan.



Repères de crues

Des repères ont été posés sur 3 bâtiments, dont l'école et l'atelier des services techniques, pour symboliser la hauteur d'eau atteinte en 1960 et 2002 dans les rues.

Eglise fermée

En raison du risque de chute des faux plafonds de l'église, le maire a pris la décision de fermer le bâtiment et d'interdire son accès au public. L'effet conjugué des anciennes gouttières (avant la réfection du toit) et des termites a fortement dégradé ces éléments hauts, en plâtre et sur bois. La mairie a fait venir une entreprise spécialisée qui a préconisé de démolir les faux plafonds de la première travée, près de l'entrée, afin de sécuriser le site.

Encombrants 2017

Vous découvrirez, encarté dans ce bulletin, le calendrier 2017 relatif au ramassage des encombrants. Si vous perdez cette note, rendez-vous sur l'agenda du site de la mairie. Les dates y sont recensées ! www.mairie-mailhac.fr

Aide sociale

L'assistante sociale référente pour le secteur de Mailhac est Mme Descouts, basée au Centre-Médico-Social de Lézignan-Corbières.
Rdv au 04.68.27.22.60.

Nouveau à Mailhac

Virginie De San Nicolas d'Agel gare son pasta truck « La Saquette » chaque jeudi soir, devant la salle des fêtes. Elle vous propose des « plats faits maison, à partir de produits frais et locaux ». Rens. 06.95.88.54.52.

Zéro phyto : la commune se met au vert

Comme l'a fait le Conseil départemental de l'Aude, Mailhac s'engage pour le « Zéro phyto ». Marc, agent communal, a suivi une formation-sensibilisation sur l'impact des différents pesticides sur notre environnement, sur la qualité des eaux et la santé publique. Un plan d'action local a été défini et mis en place. Le conseil municipal a signé la charte régionale « Objectif Zéro phyto » en novembre et un jury de contrôle viendra vérifier sur place, l'adoption de ces bonnes pratiques environnementales.

C'est quoi le Zéro phyto ?

Dorénavant, les services techniques ne recourront plus aux pesticides pour désherber les voies et les espaces verts du

village. Seul espace encore toléré : **le cimetière** dont la vaste étendue requiert une plus longue adaptation des pratiques. Partout ailleurs, pour limiter la présence de parasites et de végétation spontanée (ex « mauvaises herbes »), plusieurs alternatives sont mises en place: le **paillage**, le **choix d'espèces végétales** adaptées au climat (et donc, moins sensibles aux parasites, maladies), l'implantation de **prédateurs naturels** (coccinelles, syrphes, etc.) ou la mise en place de **conditions favorisant leur présence** (haies diversifiées, etc.). Sans oublier la bonne vieille méthode de **l'arrachage** à la main ! Des gestes faciles à adopter par chacun, dans son jardin !

Et si vous passiez au jardin sec ?

Découvrez les atouts des plantes méditerranéennes, adaptées à notre climat, nos sols et de fait, plus résistantes aux maladies et moins gourmandes en eau.

Plantes : lavande, ciste, cactées, romarin, euphorbe, sauges thym, phlomis, verveine de Buenos Aires, sarriette, rose trémière, valériane, santoline, etc.

Arbustes : arbousier, mimosa, grenadier, oranger du Mexique, callistemon, rosa sempervirens, rosa chinensis 'Sanguinea', laurier, abélia, etc.

Grimpantes : passiflore,

plumbago, plumbago jasminoïde, bignone, akebia quinata, etc.

Couvres-sol : graminées rases, moquette végétale, tapis fleuris (achillées, carex, fétuques, phyla nodiflora, sedum, potentille, pervenche, etc.)



Après l'incendie, le nettoyage

La commune a missionné l'ONF pour le nettoyage des secteurs brûlés cet été.

Le recensement des propriétaires sinistrés

Les propriétaires de parcelles sinistrées qui se sont fait connaître en mairie ont été contactés. La grande majorité a donné son accord pour autoriser le nettoyage par l'ONF sur leur propriété, sauf 1 propriétaire qui souhaite réaliser lui-même cette opération dans les délais fixés



mairie. Avant le 30 juin prochain, les bois brûlés seront découpés afin d'être par la suite réduits en copeaux et vendus. Les bénéficiaires de la vente permettront de financer cette intervention des agents forestiers.

Agir avant le printemps

Au global, sur la zone sinistrée entre Mailhac et Bize, le volume de bois à évacuer est estimé à 25 000 mètres cubes.

Cette vaste opération sera menée avant le redémarrage de la végétation, afin de donner un nouvel élan à la forêt mailhacoise.



par l'ONF. Au total, on estime à 48 ha de parcelle communale et 170 ha de parcelles privées à traiter.

Coupe, débardage et broyage

Pour faciliter la coupe et l'entreposage du bois, des aires de stockages au sein de la forêt ont été définies par la



Garderie et biblio

Suite à la demande de l'ALP (service de garderie à Mailhac, assuré par le CIAS), les élus ont proposé de mettre la bibliothèque à la disposition des enfants de 3 à 6 ans, 2 soirs/ semaine, de novembre à mars. Les bénévoles des Amis des livres assureront cet accueil avec un temps de présence modulable selon les activités souhaitées.

Vidéoprotection

Face aux nombreux dégâts observés ces derniers mois et à la gravité croissante de ces derniers, la commune a décidé de réagir. Un équipement de vidéoprotection mobile a été acquis (350,46 euros HT) pour permettre de prévenir les dégradations et le cas échéant, d'identifier leurs auteurs.

Balisage Camins

La commune a signé une convention avec Camins pour le balisage et l'entretien du chemin Camin Romieu vers Saint-Jacques-de-Compostelle. L'itinéraire inscrit dans des topoguides permet de faire connaître le Minervois.

Téléassistance

La municipalité a signé une convention avec Présence Verte Grand Sud pour la mise en place d'un service de téléassistance à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. La commune propose une aide de 22,50 € sur l'installation du matériel.

Les travaux prioritaires en 2017

En attendant la présentation des projets de chaque commission municipale, nous vous présentons les travaux prioritaires envisagés en 2017 :

-sécurisation des plafonds de l'église (voir article dédié) ;

-réfection du toit de la salle des fêtes. Ce chantier permettra de mettre un terme aux fuites lors des gros orages et d'ôter les plaques en fibrociment ;

-réalisation d'un parking le long de la rivière, près de l'épicerie ;

-réalisation du nouveau cimetière : nous attendons depuis plus de 7 mois un rendez-vous chez le notaire pour acquérir la parcelle... Cette démarche finalisée,

l'étude sera lancée et les travaux réalisés.

2018 se prépare !

Le **chantier d'enfouissement des lignes** (électricité, téléphone) et de réfection de l'éclairage sur la traversée du village - du pont Neuf au lotissement Les Elysiques - sera décalé à 2018, en accord avec le SYADEN.

Cela pour 2 raisons :

- effectuer ces travaux en 1 tranche au lieu de 2, et donc réduire les coûts et les nuisances ;

- réaliser le parking le long de la rivière et donc aider les riverains à stationner, car il sera alors interdit de se garer sur cet axe traversant.

Les citations du trimestre

« Se tromper est le fait de tous les hommes », Sophocle.

« On peut modifier l'action de l'homme dans une certaine mesure, on ne saurait changer la nature humaine », A. Lincoln.

Concours photo

Le Photo Caméra Club Narbonnais organise avec la Ville de Narbonne un concours photo ouvert aux clubs comme aux particuliers. Le thème : « Histoire en 3 photos dans l'Occitanie Pyrénées Méditerranée ». Le but : montrer une histoire en 3 images dans la nouvelle région, pour le présenter de manière poétique au travers de cliché dévoilant ce que ce territoire a de typique, d'inédit, de surprenant. 5 prix, 1 exposition. Détails, inscription avant le 15 mars 2017 sur photo.club.narbonne@gmail.com

Mentions légales

Bulletin municipal de la commune de Mailhac.
Responsable de publication : Schiavrdi Gérard. Réalisation : commission communication.
Impression : tiré à 270 exemplaires, en mairie, avenue du Pont-Neuf 11120 Mailhac.
Rens.: 04.68.46.13.13. / www.mairie-mailhac.fr

FÊTE LOCALE LES 6 ET 7 JANVIER !

Organisée par le Comité des fêtes.
Dès 21h à la salle des fêtes

Vendredi : Indi'k et DiscoVery (notre DJ Mailhacois) ;

Samedi : Santa Patchole (formation composée de membres du groupe Goulamas'k), Caldera Pop-Rock et fin de soirée assurée par Isais Positiv'vibration.

Entrée libre. Buvette et fête foraine. Rens. 06.81.68.41.16

